

Le « cerveau » de la médiathèque monté pièce par pièce

Chantier. L'ex-Banque de France devenue médiathèque prend vie petit à petit. Son « cerveau » est actuellement posé par l'entreprise Béjean, de Courlans. Il s'agit, en fait, de la structure métallique du futur toit en forme de coque. Structure qui sera en partie recouverte de bois mais qui laissera passer la lumière du jour. Installer une œuvre contemporaine dans un bâtiment ancien est le défi relevé, actuellement, par les ouvriers.



85 tonnes

C'est le poids total de la structure métallique amenée par plusieurs convois exceptionnels, arrivant de nuit. Cette structure compte environ 500 pièces, dont des poutres de cinq tonnes.

Photo Laëtitia Courti

C'est presque de la chirurgie comme le souligne le pilote de l'opération, Alain Just. Les ouvriers de l'entreprise Béjean SA, de Courlans, transplantent actuellement un « cerveau » au bâtiment de l'ex-Banque de France, future médiathèque communautaire. Pièce après pièce, ils montent la structure métallique qui servira de toit. « Ça a d'abord été un énorme travail de conception, reprend Alain Just. Chaque pièce métallique est unique et a été produite dans les locaux de

l'entreprise. » La médiathèque accueille donc sa première œuvre d'art. « Les pièces sont forcément découpées par des robots qui tournent autour, explique Alexandre Béjean. À la scie, c'est impossible. Et puis, on installe toutes les chevilles afin qu'au montage, tout soit bien coordonné. » Un travail d'orfèvres dans un espace étroit encadré de murs anciens. L'ex-Banque de France date des années 20. Et s'il n'en reste aujourd'hui plus grand-chose, certains murs porteurs sont toujours là.

Repères

▼

Les prochaines étapes

Début juillet : fin de l'installation de l'armature métallique et arrivée de la couverture bois.

20 septembre : toit totalement terminé. L'objectif étant d'être hors d'eau avant l'hiver. Durant toute cette période, les autres travaux ont lieu à l'intérieur du bâtiment.

Juin 2016 : livraison.

« Les poutres de l'ossature métallique sont mobiles, reprend Alexandre Béjean. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas fixées directement aux murs de l'ancienne Banque de

France afin d'éviter toute contrainte sur ce vieux bâtiment ». Une vieille ossature certes, mais dotée d'un « cerveau » tout neuf ! ■

Laëtitia Courti



Photo Laëtitia Courti

« Sans l'informatique, c'est irréalisable »

Alexandre Béjean, de l'entreprise Béjean SA
« Après des relevés réalisés sur place, tout est passé en bureau d'études. La coque métallique a alors été créée en suivant les plans de l'architecte. Sans l'informatique, avec seulement un mètre, fabriquer ce genre de structure est impossible ! »

Pas mal de temps perdu

Celui qui pilote le chantier regrette les « divergences » qui ont pu exister avec la Ville : « On peut dire qu'on a perdu pas mal de temps sur cette période qui a duré 20 semaines ». Alain Just reconnaît aussi que le chantier n'est pas sans surprises. « Concernant les travaux en sous-œuvre, c'est-à-dire sous le sous-sol initial de la Banque, l'entreprise Maruzzi a été confrontée à une roche plus dure qu'on ne le pensait. Là, on a perdu 10 semaines ». Au départ, ce chantier devait durer 78 semaines mais, entre les roches et les têtes dures, il devrait durer une centaine de semaines.

EN VILLE

ENVIRONNEMENT

Un nouveau programme de dégagements paysagers

Dans la continuité de ceux effectués route de Lyon et quartier de Serger, des travaux d'abattage de bois vont être entrepris sur la RD 437, route menant à Valfin-Lès-Saint-Claude et la voie ferrée Andelot la Cluse, afin d'améliorer la

sécurité routière des usagers et dégager la vue sur la Vallée de la Bienne.

« Sur la partie basse de la RD 437, il s'agit d'exploiter les arbres, situés dans une bande d'environ 20 mètres de large, qui représentent un risque pour les usagers de cette route. Quant à la voie ferrée, il s'agit d'abattre des arbres dangereux, situés de part et



Photo Laëtitia Courti

d'autre de la voie ferrée, et qui par leur chute, pourraient endommager les TER ». L'occasion pour Jean-Louis Millet de rappeler qu'en juillet et août, la Ligne des Hirondelles sera fermée pour cause de travaux.

[VITE]

Le point sur la circulation

■ Rassemblement camping-caristes à Serger

Afin de permettre le stationnement des véhicules de tourisme des participants au rassemblement de camping-caristes, le stationnement des véhicules sera interdit sur le parking P1 de Serger : du dimanche 28 juin à 17 heures au lundi 29 juin à 10 heures sur l'ensemble du parking.

■ Animations rue Mercière

Afin de permettre le bon déroulement des animations, organisées par le Bar du Marché, 10, rue Mercière, tous les jeudis du 9 juillet au 20 août, la rue est transformée en rue piétonne, du n° 3 au n° 11 bis. La circulation et le stationnement des véhicules sont donc interdits de 18 heures à minuit. ■